

AGORA DU CONSEIL DE QUARTIER MARTIN LUTHER KING

Thèmes :

- LA GESTION DE LA PROPRETÉ
- PRÉSENTATION DU CENTRE D'ANIMATION MADO ROBIN

Le 4 juin 2019, à 19 h 15
au Cinéma Les 7 Batignolles

Étaient présents :

Geoffroy BOULARD, Maire du 17^{ème} arrondissement ; Paul SIMONDON, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la propreté et de la gestion des déchets ; Valérie NAHMIAS, Conseillère de Paris et déléguée au conseil de quartier Martin Luther King ; Jean-René PUJOL, Chef de la Division territoriale de la propreté du 17^{ème} ; Catherine BOUX, DGA Exploitation et prévention des déchets au sein du SYCTOM ; Marie-Eve PERRU, Chef de Projet Collecte Pneumatique des Déchets à la Ville de Paris ; William LAVOYE, Directeur du Centre d'animation Mado Robin.

Les intervenants ont abordé les sujets suivants :

Présentation du nouveau centre de tri des Batignolles

Le nouveau centre de tri des Batignolles, piloté par le [SYCTOM](#), doit concourir à la diminution des volumes de déchets résiduels non triés. Il vient compléter un dispositif déjà composé de cinq centres de tri en région parisienne. Ce 6^{ème} équipement permet de compléter le maillage et de renforcer la proximité. En effet, pour la préservation de l'environnement, il est important de limiter le parcours des bennes entre les lieux de collecte et de tri. Au-delà des objectifs environnementaux, un travail a été conduit pour veiller aux conditions de travail des agents : captage des poussières, isolation thermique, éclairage naturel des locaux etc. Avec ses 11 000 m² de surface le site présentera une capacité de 45 000 tonnes. Il sera en mesure de traiter 15 tonnes de déchets par jour. Les déchets triés seront transportés vers le port de Gennevilliers pour être acheminés par voie d'eau.

En parallèle de ce projet, [le geste de tri a été simplifié à Paris depuis le mois de janvier 2019](#). Désormais, les papiers, les cartons, les emballages en plastique, en aluminium et en métal vont dans le bac jaune. Les déchets seront triés et valorisés en France ou dans l'Union européenne. Ils ne seront pas envoyés en Asie, puisque le gain énergétique et environnemental serait perdu.



Figure 1 - Vu du centre de tri Batignolles

La collecte pneumatique

Dans le dispositif de collecte pneumatique, les déchets déposés dans les bornes sont stockés dans des colonnes situées au sous-sol des immeubles. L'aspiration n'est pas permanente mais déclenchée plusieurs fois par jour. Lorsqu'une colonne est pleine, une aspiration supplémentaire est enclenchée de manière automatique. Les déchets sont séparés au départ, grâce à la mise en place de bornes jaunes et de bornes vertes. L'aspiration se fait donc en deux temps pour aspirer les déchets

« verts » (les ordures ménagères), puis les déchets « jaunes » recyclables. Les aspirations se font successivement par le même tuyau, mais les déchets aboutissent dans des caissons séparés.



Figure 2 – le système de collecte pneumatique des déchets

La gestion de la propreté

Dans le quartier Martin Luther King, la gestion de la propreté est une priorité. En dépit du statut particulier de la ZAC, la Ville de Paris et la Mairie du 17^e travaillent en étroite collaboration avec l'aménageur pour intervenir sur des voies qui ont à ce jour un statut privé. La collecte du verre est réalisée en porte-à-porte par un partenaire privé. La prise de rendez-vous pour la collecte d'encombrants a été lancée dans la ZAC au mois d'avril 2018. En complément de la collecte pneumatique, la ZAC est un éco-quartier qui bénéficie d'un service de [tri mobile](#) de proximité. Progressivement, tous les services disponibles à Paris ont été déployés dans le quartier. La logique d'ensemble consiste à promouvoir les gestes citoyens et la contribution de chacun au maintien de la propreté. L'application [Dans ma rue](#) permet notamment de signaler les incivilités et de demander le passage des équipes de propreté de la Ville. L'application [Détritous](#), récemment lancée par la Mairie du 17^{ème} arrondissement, vient compléter ce dispositif en promouvant une gestion participatif de la propreté. Le 28 septembre, l'association *Plus belle ma rue* organisera un événement rue René Blum qui suit ce même sens. La Division de la Propreté déploiera à cette occasion des éco-animateurs pour accompagner les riverains dans leurs démarches civiques axées sur la propreté.

Présentation du centre d'animation Mado Robin

Le centre Paris Anim Mado Robin est une structure socioculturelle de proximité. Le lieu ouvert à tous parisiens et franciliens, travaille en lien avec les habitants du quartier et les associations locales. Il a pour vocation de devenir un espace de rassemblement intergénérationnel où seront proposées de nombreuses activités. Le programme d'activités du centre repose sur deux axes principaux, que sont la culture et la citoyenneté, cette seconde notion faisant notamment référence au développement durable.



Figure 3 – Vues
du centre Mado Robin.



Aux questions et observations des riverains, les élus et intervenants ont apporté les réponses suivantes :

En réponse à un riverain, **M. Paul SIMONDON** souligne que les dispositifs de collecte des déchets verts ont vocation à se développer au travers notamment de points compost. Par ailleurs, les 2^e, 12^e et 19^e arrondissements testent la collecte spécifique des déchets alimentaires grâce à une poubelle marron. Ces déchets sont envoyés dans des centres de méthanisation.

Une riveraine interpelle la Ville sur la capacité insuffisante des bornes de tri. Elle a, en effet, été contrainte de déposer des déchets recyclables dans une autre borne, ce qui est verbalisable. Une autre riveraine signale que des sacs-poubelle, laissés à même le sol, sont éventrés par les rats que les résidents voient passer à l'intérieur des immeubles. Certaines rues sont pleines de déchets. Les résidents sont de bonne volonté, mais trop souvent, les bacs ne fonctionnent pas et ne peuvent être utilisés. **M. Paul SIMONDON** répond à ces interpellations en soulignant que les bailleurs semblent s'engager dans la lutte contre les incivilités. Dans ce cadre, le recours à la verbalisation est satisfaisant (Pour information, à Paris, en 2018, il y a eu 150 000 verbalisations en lien avec la propreté, dont 36 000 pour des jets de mégots) mais il arrive en effet que des citoyens de bonne volonté se retrouvent pris à partie alors même que leur incivilité est involontaire car elle est la conséquence d'une défaillance sur laquelle la Ville doit agir. Par ailleurs, **M. Geoffroy BOULARD** rappelle son engagement dans la lutte contre les rats et invite les habitants à se saisir de l'application [Signalez un rat](#).

M. Jean-René PUJOL ajoute que les difficultés rencontrées avec les dispositifs de collecte sont encore observées de manière régulière. Il espère que les actions en cours de mise en place permettront des améliorations et propose de réaliser un point lors d'un prochain conseil de quartier, à la rentrée.

Répondant à des intervenants sollicitant l'interdiction de fumer dans le parc Martin Luther King, **M. Geoffroy BOULARD** indique qu'une expérimentation a été lancée dans le square des Batignolles. Les premiers retours sont positifs. **M. Geoffroy BOULARD** est favorable à la prolongation de cette expérimentation et à son extension à d'autres parcs.

Concernant la collecte des déchets, **M. Geoffroy BOULARD** souligne que la Mairie du 17^e n'exerce aucun pouvoir hiérarchique sur les équipes déployées par la Ville de Paris. Il juge, par ailleurs, que les poubelles installées le long du tracé du tramway sont inadaptées.

À une riveraine se questionnant sur la destination de certains déchets, **Mme. Valérie NAHMIAS** précise que les capsules de café peuvent être déposées dans les contenants pneumatiques.

En direction des représentants d'associations de parents d'élèves, **M. Jean-René PUJOL** précise que la Mairie d'arrondissement conduit des campagnes de sensibilisation auprès des enfants autour des gestes éco-citoyens. Les écoles qui souhaitent organiser ce type de sensibilisation peuvent solliciter la Mairie.

En réaction à différentes remarques, **M. Paul SIMONDON** estime qu'il ne ferait pas sens de mobiliser les équipes pour qu'elles lavent chaque jour les rues à grande eau. Un équilibre doit être trouvé.

Mme. Valérie NAHMIAS remercie les intervenants et les habitants pour la qualité des échanges. Elle clôt alors la réunion.

La séance est levée à 21 h 40.

Les supports des présentations faites au cours de cette Agora sont disponibles en annexes. Vous trouverez notamment :

- 1. [La présentation du centre de tri Batignolles \(SYCTOM\)](#) qui évoque le contexte dans lequel s'inscrit ce nouvel équipement et les enjeux auxquels il répond.
- 2. [La présentation du système de collecte pneumatique des déchets.](#) Cette présentation détaille notamment le fonctionnement technique de ce système innovant.
- 3. [La présentation du Centre d'animation Paris Anim Mado Robin](#) et des précisions sur le projet socioculturel porté par le centre.